



RETRAITES : ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS ... ?

Madame, Monsieur,

Le gouvernement s'est livré le 10 janvier au soir à une présentation de la « réforme !?» des retraites , sous la forme d'une opération « com », plutôt bien préparée et plutôt réussie... !

Mais, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle tombe plutôt mal pour susciter l'adhésion populaire, même si les « télé trottoirs » présentent des Français plutôt hésitants.

En effet, elle succède à une série de mises en pièces des droits sociaux :

- les lois El Khomri puis Macron, affaiblissant le droit du travail et le pouvoir des organisations syndicales,
- les diminutions successives de l'indemnisation du chômage,
- la destruction à petit feu de l'ensemble des services publics (hôpital, Education nationale, transports publics, justice...) entraînant en bout de course la dégradation des services et le désespoir du personnel.

Pour couronner le tout, si le taux de chômage a légèrement diminué, c'est au prix du développement des emplois précaires et, face à la montée de l'inflation, en dehors de quelques mesures charitables envers les plus démunis, le gouvernement, toujours solidaire des « critères de Maastricht », affiche plus en plus son ultra libéralisme et, ainsi, son impuissance inquiétante à maîtriser l'économie réelle de notre pays.

La main invisible du marché et de la concurrence libre et non faussée qui devait nous apporter le bonheur européen est atteinte de paralysie ! Les Français en avaient fait le diagnostic préventif en s'opposant par un « NON » au REFERENDUM au projet de Traité constitutionnel européen, volonté trahie par le Parlement par l'adoption du Traité de Lisbonne !

Pour en revenir aux retraites, écartons d'emblée l'argument de l'équilibre financier. Certes, il est en effet nécessaire de veiller à cet équilibre. Mais le Conseil d'Orientation des retraites ne prévoit pas de déséquilibre financier majeur dans les années à venir. Quant au niveau des pensions, il existe différents moyens de le garantir, autres que d'en faire supporter la charge exclusive aux salariés. Si Monsieur Lemaire, Ministre des finances, rappelle à juste titre le lien direct existant entre les retraites et le travail, encore faut-il accepter d'inclure dans le raisonnement ceux qui en profitent le plus depuis plusieurs décennies, à savoir les actionnaires et les hauts dirigeants des entreprises. Pourquoi ne pas demander « poliment !» aux entreprises du « CAC 40 », voire à quelques autres, de procéder à une baisse de leur revenus au bénéfice d'une augmentation des cotisations patronales, parfaitement supportable par notre économie ?

On ne sait jamais ! Ils finiraient peut-être par accepter !!! Mais, évidemment, il faudrait sortir d'un cadre de référence...jugé et ressenti « en haut lieu » plutôt confortable et surtout immuable !

On peut également creuser la question de l'harmonisation du montant des salaires entre les hommes et les femmes, supprimer les exonérations de cotisations...12 milliards ne sont pas la mer à boire en ce domaine !

Pas de chance non plus : cette énième « réforme des retraites », (la précédente « juré craché » devait être la dernière !), outre les sondages auprès de l'opinion publique régulièrement défavorables, réussit l'improbable exploit de rassembler l'ensemble des organisations syndicales de salariés !

Alors, pourquoi cet acharnement à vouloir passer en force ?

Pour répondre aux directives européennes qui ont été mises en place afin de réduire la protection sociale à un filet de sécurité pour les plus démunis (ce qui est déjà le cas pour bien des retraités par suite de la stagnation du montant des pensions), afin d'ouvrir largement le marché de la vieillesse aux compagnies d'assurances, comme le précédent projet de retraite « à points » le prévoyait sans fard. La « covid » ayant frappé, le gouvernement tente une autre méthode !

En outre, d'échec en échec, le Président de la République veut prouver à ses commanditaires (le MEDEF applaudit à grand bruit la réforme !), qu'il a rempli sa mission et qu'il a fait le boulot !

Or, ce n'est pas gagné pour lui. Pour une fois le rapport de forces, « a priori », pencherait plutôt du côté populaire.

Bien sûr, et c'est l'habileté de la présentation, la question des métiers pénibles revient sur le tapis pour faire avaler la pilule. Mais :

- vu le sort réservé à la précédente mouture sous les coups conjugués du patronat et du gouvernement,

- vu le caractère « d'usine à gaz » que profile à l'horizon, ce nouveau projet macroniste, il est permis d'émettre quelques doutes sur la volonté de ses auteurs d'une mise en place rapide et efficace de ces propositions. La confiance ne règne pas.

C'est là le problème de fond. Cette remise en cause d'un pan entier du droit social de notre pays (qui précède à coup sûr, en cas de succès et pour les mêmes motifs, celui de l'Assurance maladie) ne peut aboutir de façon positive, sans une forte adhésion populaire et donc, en l'absence d'une dose massive de confiance des français envers le pouvoir politique en place : nous en sommes loin ! Et ses méthodes « à la hussarde » méprisant l'électorat risquent cette fois d'être « l'étincelle qui embrase toute la plaine ! » Mais, pour l'instant, rien n'est gagné pour personne.

Alors,

POUR DEFENDRE NOTRE MODELE SOCIAL REPUBLICAIN :

PROLETAIRES FRANCAIS DES VILLES ET DES CHAMPS : UNISSEZ-VOUS !

**ET MANIFESTEZ AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES
ET LES PARTIS DE GAUCHE .**